



BULLETIN D'ADHESION

Région / Unité

Ce bulletin doit être remis par l'Animateur Responsable de Section lors de l'arrivée du nouveau membre. Il doit être récupéré et être transmis au Responsable d'Unité (ou à l'Équipier affiliations).

Renseignements concernant le nouveau membre

Nom :	Prénom :
Date de naissance :	Lieu de naissance :
Sexe : F / M	Nationalité :
Adresse : rue, avenue	
Code :	Localité :
Tél :	Fax :
GSM :	E-mail :
Études :	Profession :

Renseignements concernant les représentants légaux

<u>Mère ou tutrice légale</u> <i>(Biffer la mention inutile)</i>	
Nom :	Prénom :
Profession :	Tél professionnel :
Adresse : rue, avenue	
Code :	Localité :
Tél privé :	Fax :
GSM :	E-mail :
<u>Père ou tuteur légal</u> <i>(Biffer la mention inutile)</i>	
Nom :	Prénom :
Profession :	Tél professionnel :
Adresse : rue, avenue	
Code :	Localité :
Tél privé :	Fax :
GSM :	E-mail :

Adhésion :

L'asbl Scouts et Guides *Pluralistes* de Belgique se définit comme suit :

- **notre originalité :**

- l'accueil de tous les jeunes, filles et garçons, sans distinction d'origine, de culture ou de convictions, pour autant que celles-ci soient compatibles avec les principes du Scoutisme.

- **nos moyens :**

- le jeu, le projet, la vie en plein air, le contact avec la nature, l'ouverture sur le monde ;
- la répartition en groupes adaptés aux différents âges, la participation active de chacun, l'engagement individuel envers un Idéal, la vie de principes simples comme la tolérance, l'amitié, le service, la maîtrise de soi, ...
- le dynamisme d'animateurs jeunes.

- **nos buts éducatifs :**

- les buts éducatifs visent la personne dans sa globalité : développement affectif et émotionnel, développement physique, développement de son sens pratique, développement social ainsi que celui de sa propre spiritualité. Les activités et style de vie proposés tendent à atteindre ces buts.

- **notre finalité :**

- former des adultes actifs, motivés par un Idéal Élevé, prêts à s'intégrer dans la société de demain et à agir sur elle pour la rendre plus conforme à leurs aspirations.

- **nos règles de fonctionnement :**

- les Scouts et Guides Pluralistes disposent de Statuts et d'un Règlement fédéral (disponibles au Siège et sur le site www.scoutspluralistes.be)
- chaque membre s'engage, par son affiliation, à les respecter.

- **droit à l'image :**

- Les photos et vidéos de nos membres prises lors d'activités scouts, que nous possédons ou qui nous sont envoyées par d'autres membres, sont susceptibles d'être utilisées à des fins d'illustration et de valorisation de notre Mouvement. En aucun cas les Scouts et Guides Pluralistes ne les cèderont à des tiers. Si l'adhésion vaut pour accord à cette règle, chaque membre peut à tout moment refuser ou mettre fin à la publication d'une photo ou d'un film où il figure.

Les Scouts et Guides Pluralistes constituent le seul mouvement scout ouvert et pluraliste de la Communauté française de Wallonie - Bruxelles.

Autorisation parentale pour les enfants mineurs

Je soussigné représentant légal de

..... (nom et prénom du mineur)

- autorise mon enfant à participer aux activités proposées par l'asbl Scouts et Guides Pluralistes de Belgique et déclare qu'il est apte à les suivre.

Observations éventuelles :

.....

.....

Date et signature (précédées de la mention manuscrite « Lu et approuvé »)

du représentant légal (pour un mineur)

du membre majeur

La confidentialité des données personnelles reprises dans ce document est garantie par la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection des données à caractère personnel.